



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

LIQUIDATION SPÉCIALE SELON ART. 230A AL. 2 LP

1. **Débitrice: Arconsult.ch Sàrl en liquidation**, Route de Vevey 72, 1615 Bossonens
2. **Remarques:** Cette dissolution sel. art. 731b CO, prononcée le 11.01.2016, a été suspendue faute d'actifs le 06.04.2016 conformément à l'art. 230 LP.
Sur demande d'un créancier gagiste, la liquidation est poursuivie en ce qui concerne l'immeuble constitué en gage en sa faveur dans le sens de l'art. 230a al. 2 LP soit:
Arts. 85, 89, 526 et 538 du cadastre de la commune de Le Flon, secteur Porsel.
Délai pour les productions et les servitudes des créanciers gagistes: 6 juin 2016.
(Réf. : sect. 3)

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Fribourg

02807113

